

Environnement | Manifestation à Messanges contre le projet de stockage souterrain de gaz dans les Landes



A l'heure de la redistribution des cartes énergétiques dans le monde et de la fin annoncée du pétrole, EDF envisage de stocker 600 millions de m³ de gaz naturel sur la petite commune de Pouillon, dans les Landes. Un projet, actuellement soumis au début public. Mais, quelques citoyens et associations s'inquiètent des conséquences écologiques. Ce week-end, plus de 500 personnes ont manifesté contre à Messanges, à l'appel de Surfrider Foundation.

EDF a comme projet d'exploiter des cavités salines basées à Pouillon sur un terrain de 30 ha afin d'y stocker du gaz naturel. Le projet des Landes à Pouillon a pour objectif officiel de permettre à la France d'acheter du Gaz dans les périodes creuses, de le stocker, pour le remettre en circulation, dans les pointes hivernales de consommation. Pour créer un puits dans une cavité de stockage de gaz, il faut disposer d'une roche étanche. Celle de Pouillon semble la plus grande et la plus avantageuse. Pour creuser dans le sel, un forage classique vient pénétrer dans la couche de sel. De l'eau est introduite par le tube central. Elle dissout le sel par contact, la saumure à 300g de saturation au litre d'eau remonte par le tube intermédiaire. L'eau du lessivage sera pompée en mer, et réinjectée au même endroit. La station de pompage pourrait être située sur 1 des deux faisceaux pressentis sur les plages atlantiques de Soustons ou Messanges. Le pompage et le refoulement, se feraient à 1,5 km de la côte, les fonds y sont de 15 à 20 m, avec un courant Nord Sud de 1 à 2 nœuds (2 à 3 km/h). "Il faut compter environ 1 an pour lessiver 100 000 m³ de cavité", s'inquiète Surfrider Foundation, qui a appelé à manifester dimanche 22 janvier. Près de 600 personnes ont répondu à l'appel de l'association. A Pouillon, si l'on en croit les données fournies, le site terminé posséderait 12 cavités (biconique) d'une contenance brute de 400 000 m³. Cela permettrait de stocker entre 600 millions de m³ de gaz utile, soit un peu moins de 10% du stockage national utile actuel. La réalisation de l'infrastructure se fera sur 15 à 20 ans. Le projet ne serait totalement opérationnel que vers 2035-2040.

Fin du débat public le 31 janvier

La quantité annuelle de sel rejeté à la mer serait d'environ 870000 tonnes pendant le lessivage des trois cavités creusées simultanément. "Quel sera l'impact de la dissolution ou de sur-salinisation sur la zone de rejet ? Il conviendra de vérifier si on considère cela comme une pollution ou pas. Si la loi sur la pollution s'applique, alors toute dilution étant interdite, il faudra extraire le sel. Par ailleurs, l'émissaire de rejet de la saumure en mer et son

diffuseur sont des structures qui ne pourront pas résister aux assauts de l'océan", demande Surfrider Foundation. L'association se joint au collectif d'habitants, d'usagers et d'associations de protection de l'environnement pour dire son désaccord à la réalisation de ce projet, en raison notamment des impacts prévisibles sur la faune et la flore marine, et les pratiquants des sports de glisse et de baignade par le rejet d'une eau trop fortement salée et probablement chargée d'impuretés collectées en même temps que le sel. Sans oublier les impacts liés au chantier sur les espaces terrestres : zones Natura 2000, nappes phréatiques et sous-dune. Le débat public s'achève le 31 janvier. EDF précisera au printemps si elle maintient son projet. Dans l'affirmative, les travaux commenceraient en 2016 et achèveraient en 2020.

Nicolas César

Crédit photo : Surfrider Fondation

Plus d'infos sur :

- <http://www.stockage-gaz-landes.net/>

- le site de la Commission Nationale du Débat Public, assemblée officielle organisant le débat public sur le projet : <http://www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org/>



Nicolas César

Crédit Photo : Surfrider Fondation

Publié sur aqui.fr le 23/01/2012

[Url de cet article](#)